

Démarche initiatique

Liberté

Justice

le Droit Humain

fédération française

Travail

Mixité

Internationalisme

Émission radio du 31 juillet 2005

Solidarité

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ORDRE MAÇONNIQUE MIXTE INTERNATIONAL « LE DROIT HUMAIN » DANS LE PAYSAGE MAÇONNIQUE FRANÇAIS

A. B. : Sur ce nouveau générique, nous accueillons aujourd'hui des membres du Conseil National de la FÉDÉRATION FRANÇAISE du DROIT HUMAIN pour parler de la place du DROIT HUMAIN dans le « paysage Maçonique Français ».

Francis MERCURY, notre journaliste, je vous donne la parole.

Merci. Je pense, bien sûr, que la première question qui se pose dans ce paysage maçonnique français c'est que, de toutes les obédiences, vous êtes celle qui peut montrer son « acte de naissance » de façon très précise et très claire, sans être dans la continuité d'une obédience déjà existante, comme c'est le cas de toutes les autres obédiences en France, et dans le monde, d'ailleurs, souvent ?

Vous, vous savez très exactement la date de votre naissance et, par conséquent, vous êtes pratiquement inséparables de votre création par Maria DERAISMES.

A-t-elle inventé le DROIT HUMAIN ?

Ou a-t-elle été, tout simplement, la première initiée du DROIT HUMAIN ?

M. A. : Effectivement, Maria DERAISMES et Georges MARTIN ont eu pour volonté de changer le monde maçonnique français. Pour la première fois, il y avait la volonté d'intégrer une partie de l'humanité, à savoir les femmes, et Maria DERAISMES - qui était une militante engagée - avait à cœur que cette moitié de l'humanité soit présente, y compris dans la Franc-maçonnerie.

Quand vous dites « une militante engagée », c'était une de ces femmes du 19^{ème} siècle qui, au début de la Troisième République, a agi, parlé pour défendre la présence de la femme en tant que citoyenne ?

A. D. : Maria DERAISMES était une femme engagée qui luttait pour les droits des femmes et des enfants. C'était une femme engagée pour la citoyenneté.

On lui avait proposé d'être candidate, quitte à voir son élection annulée...

Elle aurait servi, symboliquement d'exemple à la volonté des femmes d'être élues...

Elle a refusé...

A. B. : Oui, elle a refusé parce qu'elle savait que, de toutes façons, même si elle obtenait suffisamment de suffrages, cette élection serait invalidée. Elle a préféré ne pas faire de provocation inutile.

Elle a choisi l'efficacité. Pour ça, il lui fallait un instrument..., créer quelque chose qui puisse permettre de réaliser la mission qu'elle s'était donnée, le rêve qu'elle avait formé. Est-ce une hypothèse plausible ?

M. A. : Oui. Sans doute la Franc-maçonnerie est-elle un levier pour pouvoir arriver à ses fins, à savoir défendre la position de la femme, et aussi de l'enfant, dans la société.

La Franc-maçonnerie était une ouverture. Je crois qu'elle s'y est engouffrée.

Alors, elle a été initiée. Pourquoi était-ce quelque chose d'extraordinaire ?

Aujourd'hui, encore, paraît-il extraordinaire que l'on puisse initier des femmes ?

M. A. : C'est le contraire qui serait extraordinaire, de penser qu'une partie de l'humanité puisse rester en dehors d'un mouvement tel que celui de la Franc-maçonnerie.

Pourquoi cela a-t-il été si long ? Est-ce parce que les femmes étaient soumises à la loi des hommes et ne voulaient pas se révolter ou est-ce que c'était impensable parce qu'on ne trouvait pas d'homme pour l'initier ? Parce que, pour être initié, il faut que ce soit un Franc-maçon qui initie, ou une Franc-maçonne ?

M. A. : On peut se poser la question. Et, de la même façon, le fait que la femme, la femme citoyenne, a eu la parole relativement tard, là aussi pose la même question. L'évolution a été très lente et il y a eu beaucoup de freins avant que la femme puisse faire sa place pleine et entière dans la société.

Victor DURUY venait de créer les lycées pour jeunes filles... Et encore, l'enseignement n'était pas un enseignement général très ouvert : il s'agissait de leur permettre d'accéder au secondaire. Était-ce le prolongement de l'accueil de ces futures diplômées dans la société avec la volonté d'en faire des citoyennes de plein statut ?

M. A. : Ce qu'on peut voir, aussi, c'est que Maria DERAISMES était issue d'un milieu favorisé qui avait eu droit à la culture. C'était déjà une exception à l'époque. Et donc, elle était bien placée de façon à pouvoir rayonner autour d'elle et représenter les femmes, les femmes de culture, les femmes qui avaient eu une formation scolaire importante et qui étaient à même de pouvoir prendre la parole dans des milieux souvent représentés par des hommes, ce qui n'était pas toujours facile.

Vous avez l'expérience d'une bonne centaine d'années de la mixité, et même davantage... Avez-vous le sentiment que votre manière de concevoir la mixité est exportable ? Avez-vous des propositions à faire à la société moderne qui, aujourd'hui, a réalisé l'égalité de la femme, en statut en tout cas ?

A. D. : Nous pouvons parler de notre expérience en mixité, c'est-à-dire en travail dans un atelier maçonnique avec l'égalité absolue de l'homme et de la femme dans le fonctionnement d'une loge, ne serait-ce que parce que il y a des personnes qui sont élues pour diriger la loge. Lorsque nous votons - ces personnes sont élues - en aucun cas le sexe n'entre en ligne de compte. Nous ne choisissons pas de préférence un homme ou une femme pour occuper telle ou telle fonction dans l'atelier, dans le fonctionnement. Nous choisissons un homme ou une femme qui a la capacité, l'écoute, le charisme suffisant pour faire fonctionner l'atelier.

Est-ce entré dans les mœurs aujourd'hui ? Nous sommes en 2005, cette notion est-elle acceptée ? Les jeunes générations ont pris l'habitude de vivre dans la mixité... À l'école c'est devenu, depuis plus de 50 ans, la norme, pas seulement dans les petits villages... Ce que vous nous dites-là correspond-il à un besoin dans la société ? Pourquoi pensez-vous utile de faire cette expérience en laboratoire, si j'ose dire ?

A. D. : Dans la vie sociale, pour qu'une femme obtienne des fonctions importantes, il lui faut encore déployer des capacités ou montrer, en tous les cas, qu'elle a des capacités peut-être supérieures à celles de l'homme pour qu'elle soit élue à des postes importants. Nous sommes un petit peu moins indulgents avec une femme qui serait dans une compétence moyenne alors que, peut-être, on accepterait un peu plus facilement qu'un homme ait des défaillances professionnelles dans le monde que nous appelons « profane ».

Ce que nous essayons de faire, sans pour autant réussir, c'est d'apprendre, dans nos loges, à accepter nos différences. Nous disons que l'homme et la femme ne sont pas complémentaires mais différents. Nous apprenons à dépasser cette différence, à vivre cette égalité absolue dans les fonctions sans que nous ne sachions si c'est un homme ou une femme qui prend telle ou telle de ces fonctions. Il faut aussi faire avec la durée en maçonnerie : nous sommes sur la voie initiatique, et la durée compte, nécessairement. La mixité est inscrite dans notre inconscient, presque, dans notre manière d'être et, à l'extérieur, nous n'avons plus peur de mettre à des postes importants des hommes ou des femmes de la même manière...

Quand vous utilisez le mot « voie initiatique », c'est souvent perçu à l'extérieur de vos associa-

tions comme quelque chose qui relève de certains mystères, un peu à l'antique ou autre, alors qu'en réalité, c'est simplement le chemin d'une formation de soi et d'une préparation selon des règles de travail ? Pensez-vous que les hommes, au DROIT HUMAIN, sont « meilleurs » que dans la vie ? Changent-ils véritablement ou n'y a-t-il rien à faire ?

A. D. : Je vais demander à mon frère Michel de répondre parce que c'est un homme...

M. A. : Oui, nous pensons que l'homme et les hommes changent... sinon, nous ne serions pas là... L'humanité est perfectible et, justement, c'est l'objet de la formation que l'on peut acquérir en Franc-maçonnerie qui est une formation comme tant d'autres... Formation initiatique... initier, *initiare*, « mettre sur le chemin »... Nous mettons sur le chemin à l'aide d'une méthode symbolique et rituelle... On dit, en Franc-maçonnerie, que les hommes construisent le temple à la gloire de l'Humanité. Nous pensons que cette méthode, qui est surtout une méthode de travail sur soi-même, fait que l'on va pouvoir progresser à son rythme sur ce chemin... Mais il n'y a rien de secret. C'est une méthode comme une autre. Aujourd'hui, on peut trouver des livres sur la Franc-maçonnerie un peu partout... Cette méthode, effectivement on peut l'apprendre par la lecture, mais c'est une méthode qu'il faut vivre !

Cet entraînement au travail, ces rendez-vous réguliers, mensuels ou bimensuels, vous amènent forcément à une discipline de travail. Est-ce cela, essentiellement, qui en est le premier atout ? la régularité ? Vous exigez, je crois, la présence ?

A. D. : Absolument, nous nous réunissons deux fois par mois.

Pour que la mixité soit viable, elle doit demander une rigueur morale et un strict respect du rituel pour que, justement, nous puissions, en toute sérénité et liberté, dans ce lieu qui est le temple, faire abstraction (sans le nier pour autant, je le dis bien) du fait que nous sommes des hommes et des femmes sexués. C'est la liberté de l'esprit...

A. B. : Mais nous ne sommes pas que mixtes, nous sommes également internationaux...

Je reste sur l'aspect du travail : probablement y a-t-il une nécessaire discipline, ce que vous appelez le rituel, qui est, en réalité, un art de donner la parole à chacun, de ne pas couper la parole des autres ? Bref... ce que beaucoup de gens savent à l'extérieur de la Franc-maçonnerie ? On ne se coupe pas la parole. Est-ce général ? Puisque vous êtes un ordre international, me semble-t-il ?

M. A. : C'est un ordre international qui s'appuie sur une constitution internationale c'est-à-dire que nous avons un certain nombre de valeurs qui nous paraissent universelles, donc applicables dans tous les pays de la planète.

Vous vous réunissez à l'étranger ? Vous avez des liens organiques, constitutionnels avec ces obédiences étrangères ?

M. A. : Oui, les fédérations se retrouvent au niveau des convents internationaux et, bien souvent, les loges favorisent les loges jumelles de façon à pouvoir collaborer les unes avec les autres.

La fédération est française en France, canadienne au Canada, ou islandaise en Islande ?

M. A. : Absolument.

Qui est le Grand Maître de votre obédience ? Est-il français, française ou... ?

M. A. : Pour la troisième fois, il ne s'agit pas d'un Grand Maître français. Il y a eu beaucoup de Grands Maîtres français... Il y a eu un Grand Maître belge et, actuellement, c'est un Grand Maître islandais.

Cette expérience vous permet-elle d'être plus aptes que d'autres, en France, à parler au nom de toutes les cultures, de toutes les classes sociales... je dirais presque... les ethnies ?

M. A. : On peut l'espérer.

Mais nous parlions tout à l'heure de la mixité, mixité hommes et femmes...

Il faudrait aussi que cette mixité soit plus large, que ce soit une mixité sociale, une mixité des différents peuples et cultures qu'il peut avoir dans tous les pays du monde.

Ces immigrations, de toutes religions, de toutes origines, de toutes couleurs, viennent-elles vers vous ? Avez-vous de nouveaux français dans vos ateliers ?

A. D. : Nous commençons à avoir des demandes de profanes issus de la deuxième génération d'immigrés. C'est pour nous la preuve que la Franc-maçonnerie mixte peut être un moyen d'intégration par l'apprentissage de la tolérance...

En plus de cette mixité nous avons notre obligation de tolérance.

Pourquoi parle-t-on de continuité initiatique au DROIT HUMAIN, plus qu'au Grand Orient ou à la Grande Loge Nationale... Qu'appellez-vous la continuité initiatique ?

M. A. : La continuité initiatique au DROIT HUMAIN, c'est que nous avons la chance d'avoir une même structure qui gère les ateliers, du premier degré jusqu'au 33^{ème}...

Il est intéressant de savoir que vous êtes, dans ce domaine-là, unique en France en tant qu'obédience. Y a-t-il une autre obédience qui pratique ainsi ?

M. A. : Je pense que nous sommes la seule obédience à avoir la continuité initiatique du premier au 33^{ème} degré.

Même ce que l'on appelle « Memphis Misraïm » ?

A. B. : Ce sont d'autres degrés, c'est complètement différent...

Ces problèmes de mixité ont été mis en avant par Maria DERAISMES qui n'a pas voulu créer une maçonnerie féminine, mais qui l'a voulue, cette maçonnerie, mixte dès le départ. Nous devons porter très haut le flambeau pour être digne de cette fondatrice qui a travaillé avec Georges MARTIN. La place qu'occupe le DROIT HUMAIN dans le paysage maçonnique français fait que, je crois, nous sommes dignes d'elle.

Vous avez été récompensés semble-t-il ? La presse a beaucoup parlé d'un certain colloque avec l'ensemble des obédiences maçonniques...

A. B. : Oui, bien sûr, nous avons travaillé dans ce colloque...

Maintenant, il nous faut regarder devant nous !

Si vous voulez retrouver la Fédération Française du DROIT HUMAIN vous pouvez consulter notre site Internet www.droithumain-france.org, vous y trouverez des informations. Vous pourrez entrer en contact avec nous et nous retrouver dans nos spécificités.

Vous pouvez aussi nous écrire :

Fédération Française du Droit Humain, 49 bd de Port-Royal, 75013 Paris.

Au revoir.